

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 12 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept, le douze janvier, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le cinq janvier deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Imène BEN CHEIKH - Farid RADJOUH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Christian DE BARROS - Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Marco PISANU - Line ASSOGBAVI - Mariane CIMINO - Lyonel CROS - Brahim MESSACI Denis REYNAUD - Claude SANCHO.

ETAIENT REPRESENTES

Nathalie BESNIET représentée par Alain GIRARD
Pascal PERRIER représenté par Sana EL AMRANI
Thierry ATLAN représenté par Dahmane BESSAMI
Monique KUCINSKI représentée par Jean-François CHAZOTTES
Maribel AVILES CORONA représentée par Stéphanie BARRÉ
Eddy JOURDE représenté par Christine JANODET

Madame la Maire :

« Bonsoir,

Je vous renouvelle tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Nous accueillons ce soir un nouveau conseiller municipal, Monsieur Claude SANCHO qui, en application de l'article L 2121-4 du Code général des collectivités territoriales, prend ses fonctions suite aux démissions successives, depuis le 15 décembre dernier, de Madame Azhour BOUARNI puis de Monsieur Abdelkrim HELALA et de Madame Ingrid APATOUT.

Avant de nous consacrer à l'ordre du jour de notre assemblée, je souhaite vous informer du décès, le 23 décembre dernier, à 89 ans, de Charles DUBOIS.

Militant socialiste de toujours, engagé sur les questions de démocratie sociale, Charles DUBOIS fut conseiller municipal d'Orly, auprès de Gaston VIENS, de 1989 à 1995.

Jacqueline MARCONI, Geneviève BONNISSEAU, Paul FAROUZ et Alain GIRARD, représentaient la municipalité à l'enterrement le 2 janvier aux côtés de Monique sa femme et de Michel DUBOIS, son fils.

Je vous propose d'observer une minute de silence.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Paul FAROUZ ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir cette fonction. Il l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Brahim MESSACI fait deux remarques concernant ses interventions aux pages 10 et 34-35 dudit procès-verbal du 15 décembre 2016.

Dans l'attente d'éventuelles corrections à apporter, son groupe vote contre.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly).

3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Marco PISANU pose une question sur la décision 682.

4 - Communications de la Municipalité.

« 2017 sera une année électorale majeure pour notre pays.

Les citoyens avaient la possibilité de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au samedi 31 décembre.

Nous avons constaté, à Orly, comme dans toute la France, un mouvement très significatif d'inscriptions dans la perspective de l'élection présidentielle.

Le service de l'état civil a comptabilisé 1068 nouvelles inscriptions pour 386 radiations.

Pour notre ville, ce mouvement, de nouvelles inscriptions, est comparable à celui de l'année 2011 qui précédait l'élection présidentielle de 2012.

Il est à noter que 25% de ces nouveaux électeurs se sont inscrits par internet.

Vous le savez, à partir de 2017-2018, le système d'inscription change au profit d'une inscription permanente, sans le couperet du 31 décembre de l'année précédente.

Enfin et avant de passer à notre ordre du jour, je vous présente mes excuses pour une erreur dans le numéro de janvier de « Orly notre ville » à propos du compte rendu des votes, sur la cession d'une partie des terrains des Roses, lors du Conseil municipal du 15 décembre dernier.

Un erratum sera publié dans le prochain numéro du journal municipal pour rappeler que les groupes Agir pour Orly et Une nouvelle ère pour Orly ont voté contre cette cession de terrains ».

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Mise à jour du règlement de gestion des prestations municipales : intégration des activités jeunesse.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 du groupe Une nouvelle ère pour Orly).

6 - Modification du périmètre des arrondissements du département du Val-de-Marne.

Adopté à l'unanimité.

7 - Fonds de Compensation des Charges Territoriales (FCCT) 2016 provisoire.

Adopté à l'unanimité.

8 - Budget ville- Décision Modificative n°4 (DM n°4).

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).

9 - Autorisation donnée à Madame la Maire pour la signature de la convention de reversement de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et de la redevance spéciale.

Adopté à l'unanimité.

10 - Habilitation donnée à Madame la Maire pour signer les procès-verbaux de mise à disposition des biens relatifs à la mise en œuvre des compétences transférées le 01 janvier 2016.

Adopté à l'unanimité.

11 - Subvention exceptionnelle à l'association Collectif Enfants Algérie pour la soirée solidarité au Centre culturel Aragon Triolet.

Adopté à l'unanimité.

12 - Demande de subvention auprès de la CAF en vue d'installer des bornes de pointage au sein des crèches.

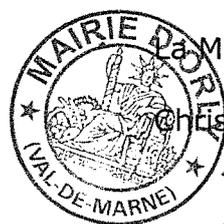
Adopté à l'unanimité.

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 21h20.

Le secrétaire de séance

Paul FAROUZ

- 15-0-1



La Maire d'Orly

Christine JANODET

Christine Janodet

